

ALERTE PODOTACTILE

DALLE RÉSINE
DALLE POLYMÈRE
DALLE MINÉRALE
DALLE ALUMINIUM
PLOT INOX
CLOU INOX
CLOU ACIER VIEILLI

NEZ DE MARCHÉ

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
NEZ DE MARCHÉ PLAT
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE
NEZ DE MARCHÉ INSERT
NEZ DE MARCHÉ COMBO

CONTREMARCHE

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
CONTREMARCHE ALU PEINT
CONTREMARCHE ALU POLYMÈRE

GUIDAGE PODOTACTILE

BANDE RÉSINE
BANDE POLYMÈRE
BANDE MINÉRALE
PROFILÉ POLYMÈRE
PROFILÉ MINÉRAL



NEZ DE MARCHÉ PLAT ALU MINÉRAL NP3AM / NP5AM

AVANTAGES / BÉNÉFICES PRODUIT

Le nez de marche plat en aluminium et minéral PASSAGE est insensible aux UV et aux intempéries. Très résistant au trafic intense et à la glissance sur sol humide, il est recommandé sur tous types de sols, particulièrement pour les marches des ERP de catégorie 1 et la voirie. L'angle d'attaque de son profilé est optimisé (< 30°) pour ne pas être accidentogène. La surface antidérapante contrastée est de 3 cm ou 5 cm.

RÉGLEMENTATION 8/12/2014	INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
ALUMINIUM / MINÉRAL	TRAFIC INTENSE
RÉSISTANT AUX UV	TRÈS RÉSISTANT À LA GLISSANCE
CONFORME REACH	MISE EN CIRCULATION RAPIDE
3 CM OU 5 CM DE LARGE	

NOTRE CONSEIL

Le format de nez de marche plat plus économique que le format cornière permet une mise aux normes au meilleur coût.

MODE DE POSE

Pose par vissage

- Tous types de sols
- Remise en circulation immédiate

Trafic supporté: piétonnier uniquement

Consultez nos fiches de pose

TESTS DE PERFORMANCE *



Résistance à la glissance

Test SRT



Résistance feu et fumée

Test feu-fumée: Bfl-s1

CONFORME ●

Tests réalisés par les laboratoires nationaux suivants:

GINGER CEBTP
CEREMA
LNE

***RÉGLEMENTATION** | Arrêtés du 8/12/2014 (ERP/IOP existants), du 20/04/2017 (ERP/IOP neufs) et du 25/06/1980 (sécurité incendie ERP).

VERSION 180207

ALERTE PODOTACTILE

DALLE RÉSINE
DALLE POLYMÈRE
DALLE MINÉRALE
DALLE ALUMINIUM
PLOT INOX
CLOU INOX
CLOU ACIER VIEILLI

NEZ DE MARCHÉ

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
NEZ DE MARCHÉ PLAT
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE
NEZ DE MARCHÉ INSERT
NEZ DE MARCHÉ COMBO

CONTREMARCHE

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
PROFILÉ ALU PEINT
PROFILÉ ALU POLYMÈRE

GUIDAGE PODOTACTILE

BANDE RÉSINE
BANDE POLYMÈRE
BANDE MINÉRALE
PROFILÉ POLYMÈRE
PROFILÉ MINÉRAL

DIMENSIONS

RÉFÉRENCE	LARGEUR	LONGUEURS	ANTIDÉRAPANT
NP3AM	39 MM	1150 MM 1500 MM 2305 MM	30 MM
NC5AM	59 MM	3005 MM	50 MM

COULEURS

IVOIRE RAL 1014	GRIS AGATE RAL 7038
JAUNE MELON RAL 1028	GRIS TENTE RAL 7010
ROUGE CARMIN RAL 3002	BRUN PÂLE RAL 8025
ROUGE OXYDE RAL 3009	BLANC RAL 9010
BLEU TRAFIC RAL 5017	NOIR RAL 9005
VERT SIGNALISATION RAL 6032	

Le produit étant composé de différents types de grains, les teintes RAL indiquées sont approchantes.

CONDITIONNEMENTS

RÉFÉRENCE	NP3AM	NP5AM
PACK	10 UNITÉS	10 UNITÉS
DÉTAIL	2 UNITÉS	2 UNITÉS

Pénibilité: Poids du colis < 15 Kg

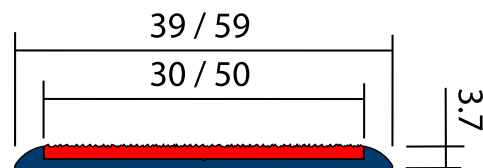
CONDITIONS DE STOCKAGE ET D'USAGE

Stocker dans l'emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.
Manipuler à une température comprise entre +5°C et +30°C.

ENTRETIEN

Lavage à l'eau et aux détergents classiques avec brosse souple.

SCHÉMA TECHNIQUE (cotes en mm)



Le dispositif permettant le repérage visuel et la mise en sécurité des nez de marches par leur mise en contraste et leur traitement non-glissant sera un nez de marche plat à visser de 1150, 1500, 2305 ou 3005 mm de longueur, 39 ou 59 mm de largeur et de 3,7 mm d'épaisseur de type PASSAGE by PROOPLE NP3AM (largeur 39 mm) ou NP5AM (largeur 59 mm) ou équivalent.

Le nez de marche se composera d'un profilé en aluminium comportant un insert minéral antidérapant de 30 mm de largeur (profil de largeur 39 mm) ou de 50 mm de largeur (profil de largeur 59 mm) et de 2 mm d'épaisseur.

Le profilé sera anodisé naturel avec une anodisation épaisse de 20µ résistant à l'air salin et à l'abrasion.

L'insert minéral sera constitué de résine et de granulats de marbre offrant une excellente résistance à la glissance, particulièrement dans les environnements humides, et sera non gélif.

Le profilé présentera sur toute sa longueur et de part et d'autre de l'insert minéral, un angle d'attaque chanfreiné inférieur à 30° afin de ne pas être accidentogène.

Adaptés aux environnements intérieurs comme extérieurs, le profilé et son insert minéral seront insensibles aux UV et aux intempéries et seront résistants au trafic intense.

La résistance à la glissance de l'insert minéral sera d'un coefficient de 0,87 selon le test SRT sous eau et sa résistance au feu/fumée sera conforme et classée Bfl-s1.

Le nez de marche se fixera par vissage sur tous types de marches permettant une remise en circulation rapide.

Le nez de marche sera conforme aux arrêtés du 8 décembre 2014 (accessibilité des ERP/IOP existants), du 20 avril 2017 (accessibilité des ERP/IOP neufs) et du 25 juin 1980 (sécurité incendie des ERP) en vigueur.

Le contraste visuel de l'insert minéral par rapport au sol adjacent devra respecter les valeurs minimales requises.

Dans le cadre de sa politique environnementale, de sécurité et d'hygiène et afin de connaître les impacts environnementaux des travaux, le maître d'ouvrage demandera à l'entreprise de fournir une attestation certifiant que les matières premières utilisées dans le processus de fabrication sont conformes au règlement REACH et ne devront pas contenir plus de 0,1% de substances identifiées dans la liste SVHC (CMR 1-2, métaux lourds, solvants).